

TEXTE DE MILL

J.S. MILL, *l'utilitarisme*, Champs Flammarion, 2018 {1861}, chapitre IV, p. 82-83

La vertu, selon la conception utilitariste, est un bien de ce genre. A l'origine, on ne la désirait pas, aucun mobile n'y poussait, sinon le fait qu'elle conduisait au plaisir et surtout préservait de la douleur. Mais, grâce à l'association ainsi formée, elle peut apparaître comme un bien en elle-même, et, comme telle, être désirée avec autant d'intensité que tout autre bien.

Mais il y a une différence entre elle et l'amour de l'argent, du pouvoir, ou de la célébrité : tous ces désirs peuvent rendre, et souvent rendent effectivement, l'individu nuisible aux autres membres de la société à laquelle il appartient, tandis que rien ne peut mieux préparer l'individu à devenir une providence pour ses semblables que la culture en lui de l'amour désintéressé de la vertu. En conséquence, l'utilitarisme, tout en tolérant, tout en approuvant ces autres désirs acquis par nous, jusqu'à la limite au-delà de laquelle ils deviendraient plus nuisibles qu'utiles au bonheur général, prescrit et exige que l'on cultive l'amour de la vertu et qu'on l'élève au plus haut degré possible, parce qu'il la tient pour la chose qui contribue le plus au bonheur général.

Des considérations qui précèdent, il résulte qu'on ne désire en réalité qu'une chose : le bonheur. Toute chose qu'on désire autrement qu'à titre de moyen conduisant à quelque but plus éloigné, et en définitive au bonheur, est désirée comme une partie même du bonheur et n'est pas désirée pour elle-même tant qu'elle n'est pas devenue une partie du bonheur. Ceux qui désirent la vertu pour elle-même la désirent, soit parce que la conscience de la posséder est un plaisir, soit parce que la conscience d'en être dépourvu est une peine, soit pour les deux raisons réunies ; car, à vrai dire, le plaisir et la peine en ce cas existent rarement séparés, mais se présentent presque toujours ensemble, la même personne éprouvant le plaisir d'avoir atteint un certain degré de vertu et la peine de ne pas s'être élevée plus haut. Si elle n'éprouvait ni ce plaisir, ni cette peine, c'est qu'elle n'aimerait pas ou ne désirerait pas la vertu, ou la désirerait seulement pour les autres avantages qu'elle pourrait lui apporter, soit à elle-même, soit aux personnes auxquelles elle tient.

Nous avons ainsi maintenant une réponse à la question : « De quel genre de preuve le principe d'utilité est-il susceptible ? » Si l'opinion que je viens d'exposer est psychologiquement vraie, si la nature humaine est ainsi faite qu'elle ne désire rien qui ne soit une partie du bonheur ou un moyen d'atteindre le bonheur, nous n'avons pas besoin d'autre preuve et nous n'en réclamons pas d'autre pour affirmer que ce sont là les seules choses désirables. S'il en est ainsi, le bonheur est la seule fin de l'action humaine et la contribution apportée à sa réalisation la seule pierre de touche qui permette de juger toute la conduite humaine : d'où il suit nécessairement que ce doit être le critérium de la moralité, puisque la partie est incluse dans le tout.